

# COMMENT RENDRE LIBREMENT ACCESSIBLES SES ARTICLES

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

### Voie verte

Article librement accessible  
dans une archive ouverte  
(HAL, Arxiv, etc.)

### Voie dorée

Article librement accessible  
dans une revue, avec ou sans  
frais de publication (APC)

- ▶ La voie verte est conforme aux exigences de libre accès de l'ANR et de l'ERC : payer pour publier en libre accès n'est en aucun cas une obligation et il n'est donc pas nécessaire de prévoir le paiement d'*Article Processing Charges* (APC) dans les demandes de financement.
- ▶ En 2020, le montant moyen d'APC payé était de 2 041 € pour les établissements du site lorrain (UL, CNRS, INSERM, INRIA, INRAE et CHRU). Il a augmenté de 57 % entre 2012 à 2020.
- ▶ Les APC pratiqués par les gros éditeurs commerciaux ne correspondent pas aux coûts réels de publication.

## CE QUE RECOMMANDE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

- ▶ Déposer systématiquement ses prépublications ou publications dans [HAL](#), dans le respect du cadre juridique.
- ▶ Publier dans les revues en libre accès sans APC lorsque cela est possible.
- ▶ Ne pas payer d'APC, surtout lorsqu'ils sont optionnels.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ [Note sur les Article Processing Charges \(APC\)](#)
  - ▶ [Étude APC UL](#)
  - ▶ [APC et coût de publication](#)
- ✉ [copo-contact@univ-lorraine.fr](mailto:copo-contact@univ-lorraine.fr)